



AVIS DE COURSE

Les 12H Banque Populaire Grand Ouest - La Baule

Du 20 au 22 juin 2025

Plage de La Baule – Au bout de l'avenue De Gaulle – 44500 LA BAULE

Autorité Organisatrice : Ultim Sailing

1- REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2 - ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 Bateaux admissibles

- Les 12H BPGO de La Baule sont ouvertes aux catamarans de sport de 13.5 à 21 pieds, figurant sur la liste des ratings publiés par la FFVoile.
- Les bateaux utilisés sont soit ceux des concurrents, soit ceux proposés par l'organisation. Dans tous les cas deux personnes maximum seront à bord.

2.2 Compétiteurs admissibles

- Cette épreuve se déroule par équipe et en relais. Les équipes devront être constituées de 4 à 10 personnes
- Epreuve ouverte à tous / Âge minimum : 10 ans révolus le jour de l'épreuve.
- Etre titulaire d'une licence club ou temporaire FFVoile (possibilité de prendre une licence temporaire sur le site de l'organisateur)

2.3 Inscriptions

Les pré-inscriptions et inscriptions se font en ligne via le lien suivant : <https://www.ultimsailing.com/les-12-heures-bpgo/>. Il sera également possible d'y pré-réserver un bateau fourni par l'organisation



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Equipes de 4 à 6 personnes	135 €
Equipes de 7 à 10 personnes	160 €

Possibilité de réserver des bateaux fournis par l'organisateur via le lien suivant.

Date limite de réservation : 18 juin 12h

Inférieur à 16 pieds	120 € pour l'épreuve
Inférieur à 18 pieds	150 € pour l'épreuve
De 18 à 21 pieds	175 € pour l'épreuve

Les droits à payer sont à faire avant l'épreuve sur le compte Ultim Sailing :
IBAN FR76 1380 7005 6102 8219 1166 351

4. PROGRAMME

4.1 Programme Sportif

Vendredi 20 juin	14-18h	Confirmation des inscriptions
		Récupération des bateaux fournis par l'organisation et mise en place
Samedi 21 juin	7h30-9h	Confirmation des inscriptions
		Récupération des bateaux fournis par l'organisation
	9h00	Bateaux prêts et en configuration course
	9h15	Briefing
	10h00	Départ (depuis la plage)
22h00	Fin d'épreuve	

4.2 Programme Hospitalités

Samedi 21 juin	7h30-9h	Accueil café viennoiserie
	10h - 22h	Possibilité d'accueil au restaurant 356 Beach (sur bracelet fourni par l'organisation)
		Espace médical sur la plage
		Espace maintenance des catamarans si problème technique sur la plage
	23h	Remise des prix sur scène de concert à 23h00 place du Maréchal Leclerc (La Baule)

5. FORMAT DE L'EPREUVE ET PARCOURS

Navigation en relais par équipe sur un parcours (triangle, carré ou autre) et faire le plus de tours possibles en 12h00.

Obligation d'effectuer un minimum de 4 relais.

Chaque relais ne doit pas faire plus de 3 heures.

Les changements d'équipages se font en bord de plage, et l'équipage complet (barreur et équipier) doit être remplacé.

Les modalités seront précisées dans la fiche course qui sera disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

Le ou les vainqueurs par catégorie seront les équipes qui ont fait le plus de tours.

Utilisation du tableau des ratings de la FFVoile.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Des extractions sans recacul des points pourront être faites si plus 10 bateaux constituent une série

7. PROTECTION DES DONNÉES

7.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

7.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

8. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

9. EQUIPEMENTS DE SECURITE

9.1 Pour les concurrents :

- 2 Equipements individuels de flottabilité homologués CE
- Ceinture de trapèze le cas échéant

9.2 Pour les bateaux :

- Un bout remorquage 8m
- Un Bout resalage 4m
- Un tracker fourni par l'organisation
- Un couteau accessible (conseillé)

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Inscriptions : Claire Renou / 06 87 11 69 66./ claire.renou17@gmail.com

Mises à disposition de catamarans : Camille Renault / 06 75 83 60 25 / camille.ultimsailing@gmail.com

11. ORGANISATEUR

Une course organisée et produite par Ultim Sailing

<https://www.ultimsailing.com/les-12-heures-bpgo/>



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72